

LES SPÉCULATIONS DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Une sous-commission parlementaire d'enquête à Lille

On sait qu'une sous-commission parlementaire a été nommée pour rechercher dans les régions libérées les spéculations en dommaine de guerre.

Plusieurs personnes furent entendues par les enquêteurs: MM. Dubois, chef du contrôle de la Reconstruction; Bachelin, du Service des avances; Deville-Bardey, agent vérificateur principal, attaché au Service du contrôle des Bénévoles; Bouroul, représentant du Préfet devant les Tribunaux de dommages de guerre; le capitaine Cuaucel, contrôleur des remparts, et M. Seguin, secrétaire général de la Reconstruction.

La sous-commission des spéculations pour les régions libérées a commencé son enquête à Lille, sous la présidence de M. Henry Fougère, président, assisté de M. Vasseur, Ingénieur, dans les quelques pans de murs qui subsistent de ces ruines dévastées, et que ce sont des « ruines idéales ».

En outre la sous-commission tiendra cette semaine à Lille une seconde réunion.

LES VENTES DE LAINES A ROUBAIX

Hier ont eu lieu au local de la Bourse, des ventes de laines, sous le ministère de M. Emile Nys, courtier assermenté.

Un signal que les cardés, vendus 13 fr. précédemment ont atteint, hier 19 fr. et que les cotons valent 4 fr. 50 sont montés à 8 fr.

Les ventes se poursuivent aujourd'hui, elles commenceront à 9 h., au lieu de 9 h. 30, comme il avait été précédemment annoncé.

EXPLOITS DE CAMBRIEURS

Depuis quelques jours, une série de vols ont été opérés dans la ville: 15.000 FRANCS DE TISSUS DEROBES RUB PELLART

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, deux cambrioleurs se sont introduits dans le magasin de M. Degrevé, tailleur d'habits, 3, rue Pellart.

C'est lundi matin seulement que le vol fut constaté par une employée de la maison, qui arrive ordinairement vers 8 h. et qui avait aussitôt M. Degrevé.

UNE SÉRIE DE VOLS Rue de Luxembourg, au domicile de M. Oscar Péllet, dressoir de chaînes, qui s'était absenté au cours de la journée du 9 janvier, on a dérobé un veston et un régulateur.

Rue Watt. — M. Alfred Dornes, journalier, logeant en garni, au numéro 31 de la rue Watt, s'est plaint que dans la soirée du 11, on a volé dans sa chambre un complet veston d'une valeur de 170 fr.

Rue des Arts, chez Mme Delmotte-Roger, coiffeuse, les cambrioleurs se sont introduits par escalade dans une des chambres du premier étage. Ils se sont retirés en emportant quelques bouteilles de champagne et de vin qui y étaient déposés.

Rue de la Limite. — Mme Dewaele-Clia, ménagère, cour Vanderplancke, s'est plainte à M. Flamant, commissaire de police du 2^e arrondissement, qu'on lui avait dérobé un chandeur galvanisé, déposé dans une cour en face de son habitation.

Rue Bourgeat. — Dans la soirée de dimanche, des individus se sont introduits, à l'adresse d'une fausse clé, chez Mme Dubouché-Vienne, ménagère, demourant au n° 19. Ils y ont dérobé un bébé de laine noire, de 60 fr.; un tapis de table, de 13 fr.; une garniture de cheminée d'une valeur de 50 à 60 fr.

Rue de l'Épée. — M. Elol Lemaire, entrepreneur de peinture, 132, rue de l'Épée, s'est plaint que dans l'intervalle compris entre samedi soir et lundi matin, on a dérobé et volé trois boutons de bronze valant chacun 18 fr., nouvellement posés à la porte de son garage.

Des papiers disparaissent. — M. Simon Bailion d'Antoy, au service de M. Roussel, industriel, rue Dammarin, 55, a signalé à la police qu'on avait volé dans la poche de son auto les papiers d'identité suivants: carnets d'identité, permis de circulation, certificat international de route, ainsi qu'une paire de gants, et une bouteille d'essence. Ce vol a dû être commis au cours d'un stationnement de l'auto dans la rue.

Le drame du boulevard de Cambrai Les inculpés à l'instruction

Le maire et la femme Duquesne, tous deux inculpés dans la tentative de meurtre commise dernièrement boulevard de Cambrai sur la personne de M. Bohez, mari de la femme Duquesne, ont été interrogés, mardi, par M. Dufayet, juge d'instruction à Lille.

Le demandeur de mise en liberté provisoire présentée par les inculpés a été refusé.

UNE CONFÉRENCE SUR L'EGYPTE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Le vendredi 18 janvier, à 20 h. 30, dans l' amphithéâtre de l'École nationale supérieure des Arts et Industries textiles sera donnée une conférence sur « L'Égypte d'aujourd'hui » par Mme Jehan d'Irvay, membre de la Société historique de France, vice-présidente du Comité des études historiques aux Amis des Lettres françaises.

BOCK MEYERBEER. Triple blonde luxe, 3579

UN POSTIER REÇOIT LA MÉDAILLE D'HONNEUR. Nous apprenons avec plaisir que M. Jules Hairion, facteur, demeurant 203, rue du Con-Français, vient de recevoir la médaille d'honneur des Postes, pour ses 25 années de bons et loyaux services. Toutes nos félicitations.

HALLE FLIPO. — Beurre très fin, 17.50; bon beurre, 15 fr.; Gruyère extra, 12 fr.; Hollande très gras, 10 fr.; Brie extra, 12 fr.; Brie simple, 7 fr. 8 fr.; Margarine, 6.00; Fromages 10 à 18 fr.; Saucissons, 14, 16 et 18 fr. Vin 1.75 et 2.10. Café 11 et 12.20.

LES VENTES DE LAINES A ROUBAIX

LES SPÉCULATIONS DES RÉGIONS LIBÉRÉES

UNE SÉRIE DE VOLS

LES GRÈVES CHEZ LES CHARBONNIERS

LA GREVE DES GARÇONS BOUCHERS PARISIENS

LA GREVE DE LA BOUTILLERIE

LA GREVE DE LA BOULANGERIE

LA GREVE DE LA BOUTILLERIE

LA GREVE DE LA BOULANGERIE

LA GREVE DE LA BOUTILLERIE

LA GREVE DE LA BOULANGERIE

LA GREVE DE LA BOUTILLERIE

LA GREVE DE LA BOULANGERIE

LA GREVE DE LA BOUTILLERIE

LA GREVE DE LA BOULANGERIE

LA GREVE DE LA BOUTILLERIE

LA GREVE DE LA BOULANGERIE

LA GREVE DE LA BOUTILLERIE

LA GREVE DE LA BOULANGERIE

UN ACCIDENT BOULEVARD GAMBETTA. — Mardi, un peu avant 13 h., une camionnette, conduite par M. Leroy, fabricant de meubles, Grand'Rue, a renversé boulevard Gambetta, M. Delescluse, demeurant rue de la Balance, 88.

SOLDE DE DESCENTES DE LITS Complet de 2 lits, 10, rue du Vieil-Abreuvoir. 32914

FEU DE CHEMINÉE. — Le poste des sapeurs-pompiers était monté, lundi vers 19 h., rue Victor Hugo, 105, où un incendie venait de se déclarer. Heureusement il ne s'agissait que d'un feu de cheminée, que nos sapeurs du feu purent maîtriser sans difficulté.

UNE ODIÉUSE AGRESSION. — M. Dufayet, juge d'instruction, à Lille, a interrogé, mardi, une petite fille, la jeune T..., dont les parents habitent Roubaix, et qui prétend avoir été victime d'une odieuse agression. L'auteur en aurait été un jeune soldat d'une garnison des environs.

LA PROPRIÉTÉ DE NOS RUES. — Malgré de nombreux avertissements, des habitants négligent de balayer les fils d'eau, laissant ainsi obstruer les ruisseaux. Ce qui ne contribue pas à la propreté des rues. Il est donc recommandé aux intéressés de balayer chaque jour, comme le prescrivent les arrêtés municipaux, le balayage obligatoire, faute de quoi la police municipale sera impitoyablement.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le 17 janvier, de 11 à 16 h., perception des contributions et paiement des divers mandats.

WASQUEHAL L'ESCROQUERIE AU TRESOR ESPAGNOL. — M. François Weynants, marchand de cycles, rue des Villars, à Wasquehal, vient de recevoir la lettre d'un certain M. L..., qui lui demandait de lui prêter 500 francs, en lui montrant un carnet d'identité et un permis de circulation. M. Weynants a refusé de prêter l'argent, et s'est contenté de la remettre à M. Bicheyre, commissaire de police de Croix.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., consultation des nourrissons, à la Mairie, pour ceux de la commune de Croix.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — L'ouvrier au service des établissements Debay, M. Henri Barato, 57 ans, 12, place Antoine-Lacroix, à Lille, s'est tordu le pied en soulevant sa voiture. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LE CONCOURS REGIONAL DE LA FEDERATION DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION FEMMINE. — Hier soir, a eu lieu la réunion mensuelle du Comité d'organisation du concours régional de la Fédération de gymnastique et d'éducation physique féminine, sous la présidence de M. Lemaire. Il en est résulté une entorse tibio-tarsienne au pied droit, nécessitant un repos de 12 jours.

LANNROY FLEURS

LA BAGARRE DANS UN CROIX DU BRUCQ

Le sujet polonais Stephan Gaon, qui vient d'être arrêté à Croix par coups volontaires et bris de clôture à Fiers-Broucq, chez M. Vanhamme, cabaretier, a été interrogé mardi par M. Dufayet qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt de Lille. Les deux complices Merko et Korynky, sujets polonais, sont activement recherchés.

CONSULTATION DE NOURRISSONS, demain jeudi, 17 janvier, au local habituel, salle de la Mairie, pour la section de Croix.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un garçon brossier de la Coopérative de Mons-Barœul, M. Cyrille Vandendriessche, 21 ans, demeurant rue Jules-Bouche, était occupé à ramasser une roue de son camion qui s'était détachée lorsqu'il s'écroula et tomba lourdement sur le genou droit. Le blessé devra prendre un repos de 12 jours pour contusion.

FLEURS-BREUCQ FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. La Commission informe les adhérents qu'ils peuvent retirer la carte de participation pour l'année 1924, contre paiement de la cotisation annuelle qui reste fixée à 3 fr. Ces cartes sont délivrées dès maintenant, au siège, chez M. Louis Broucke, rue de Lille.

LES ORPHELINS DE GUERRE, qui ont déposé leur livret de caisse d'épargne au siège de la section des Anciens Combattants dans un coffre, ont été informés qu'ils peuvent le retirer dès ce jour, chez M. Louis Broucke, rue de Lille.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le tableau récapitulatif de la liste électorale est déposé à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie, ou les intéressés peuvent en prendre connaissance. Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans un délai de vingt jours.

BLESSÉ PAR SON CHEVAL. — Léon Brulin, 53 ans, conducteur au service de M. Spritt, entrepreneur de camionnage à Lys, se trouvait avec son cheval dans une cour de la ferme de Lys, lorsque le cheval s'emporta et tomba sur le conducteur. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Lys, où il occupe un lit de convalescence. Le cheval a été tué.

LA FIEVRE APHTEUSE. — Par arrêté préfectoral, la circulation de bœufs et de vaches de moins de 300 kilos, de la ferme Dufayet, rue de Sully, où sévit la fièvre aphteuse, est interdite jusqu'au 17 janvier. Les bœufs et vaches de la ferme, ou arrivés, dans la nuit de lundi à mardi, au troupeau, sont soumis à l'inspection vétérinaire. Conduits à la sanatorium de Lannoy, le troupeau a été ensuite dirigé sur la ferme de Lys.

LISTE ELECTORALE. — Le tableau des radiations est déposé au secrétariat de la Mairie, à la disposition du public. Les demandes en inscription pour 1924 seront reçues jusqu'au 4 février, dernier délai.

SAUF pour les jeunes gens ayant figuré sur les listes de recensement de la commune, aucune inscription n'est faite d'office.

Coffres-Forts GRUSON 21, RUE ROYALE, 21 - LILLE

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le tableau et la liste de rectification générale des listes électorales de 1924 sont déposés, à partir de ce jour, à la Mairie, et pourront être consultés jusqu'au 4 février inclus, à la disposition des intéressés. Les demandes en radiation et en inscription devront être présentées pendant le même délai.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Gaston Thomas, demeurant rue de Saint-Amand, manœuvre aux établissements Lacroix, s'est tordu les épaules au cours de son travail. Repos de 12 jours.

LA CÉLEBRE MARGARINE Ruban Bleu peut RIVALISER avec les MEILLEURS BEURRES



DEPOT GENERAL: H. GERMAL, 10, Grand'Rue, TOULOUSE (R.O. 5.200)

TRIBUNAUX COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 14 janvier 1924. — Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

Meurs à Somain. — Désiré Thibaut, accusé d'attentat aux mœurs à Somain, est acquitté.

DERNIERE HEURE LA BAISSSE DU FRANC

Le Gouvernement sera soutenu par le pays dans la lutte contre les spéculateurs

L'ETABLISSEMENT DE 2 DECIMES SUR L'ENSEMBLE DES IMPOTS

Paris, 15 janvier. — Voici quelques commentaires du « Temps » au sujet du projet de Gouvernement concernant l'établissement de deux décimes sur l'ensemble des impôts:

M. Bokanowski, rapporteur général du budget, qui avait déjà posé la question lors du projet de double décime fait l'an dernier, sera en mesure de présenter un rapport très prometteur. Le supplément de ressources, variant entre 7 et 8 milliards, que le Ministère des Finances espère obtenir, par les diverses mesures qui ont été envisagées, correspond au chiffre des dépenses du budget sur des dépenses renouvelables, de façon que des ressources nouvelles soient compensées par des recettes correspondantes.

En ce qui concerne les économies, le Président du Conseil a invité tous ses collègues à lui soumettre à leur retour, sur la base du rapport sur un ensemble de réductions de leurs services respectifs. En particulier, le Ministère des Finances s'est déclaré prêt à supprimer les recettes particulières des finances qui existent en France, à raison d'une par département. De même, M. de Lasteyrie est décidé à supprimer les dépenses des départements des diverses régions: Contributions directes, indirectes, enregistrement, et à les répartir par départements.

Enfin, le Ministère des Finances a fait connaître qu'il était prêt à supprimer le monopole des allumettes, pour restituer la fabrication à l'industrie. En même temps, il établissait un impôt sur les allumettes.

Les présidents des Chambres de commerce françaises se réunissent.

Paris, 15 janvier. — Une réunion des présidents des Chambres de commerce à laquelle étaient notamment représentés les Chambres de commerce de Paris, Lyon, Lille, a eu lieu aujourd'hui à la Chambre de commerce de Paris, pour examiner les mesures à prendre d'urgence par le gouvernement, afin de remédier à la crise des échanges.

À la suite de cette réunion, le bureau a demandé une audience à M. le président du Conseil et des ministères, pour l'entretien de cette question.

du Conseil et au gouverneur de la Banque de France:

La Ligue des Chefs de section et des soldats combattants et les Ligues qui lui sont affiliées, en étroite union avec les associations suisses, renouvellent les attentats internationaux qui ont menacé et menacent la valeur du franc, notre devise nationale, apportent à M. le Président du Conseil et à M. Robineau, gouverneur de la Banque de France, l'appui de tous leurs adhérents unifiés, ascendants, veuves, orphelins, gages, anciens combattants, diminués dans leurs chairs.

Il ne veulent pas que « l'inflation » se réduise à la misère; elle rendrait dérisoires des pensions déjà insuffisantes. Le prix du sacrifice et des blessures ne peut être à la merci du cours des changes.

Le président de la Ligue des chefs de section et des soldats combattants, (Binet Valmer).

La Chambre semble disposée à adopter les mesures du gouvernement.

Paris, 15 janvier. — Les décisions financières prises ce matin par le Conseil des ministères, ont été connues au Palais-Bourbon avant l'ouverture de la séance de la Chambre. Elles ont fait l'objet de toutes les conversations. L'accueil fait aux propositions gouvernementales a été en général empreint de bienveillance et de sympathie. Des objections de principe furent cependant soulevées, mais rares, surtout de la part des communistes, des socialistes et d'une fraction des radicaux-socialistes qui, à propos de la fixation de la date de la discussion de l'interpellation Lacroix, ont tenu à marquer une opposition préconçue qu'on ne parviendrait sans doute pas à vaincre. L'impression d'ensemble est que le gouvernement pourra d'autant plus compter sur la collaboration du Parlement que l'œuvre à entreprendre aura un caractère prédominant national et qu'elle sera dépourvue de tout esprit de parti.

Pas de côté officiel à la Bourse de commerce.

Paris, 15 janvier. — Aujourd'hui, le commerce des céréales et farines a été calme, sans aucune prise à 66 centimes. On a vu de même, d'ailleurs, mercredi.

UN DRAME EPOUVANTABLE DANS UN VILLAGE DE SEINE-ET-OISE

Verrières, 15 janvier. — On a découvert, dans un village de Verrières, un drame épouvantable. Les deux fils d'un cultivateur, âgés de 15 et de 17 ans, ont été trouvés morts dans un champ, à côté d'un puits. Les corps étaient couverts de blessures. L'enquête est ouverte.

roulement de Corbell, les cadavres de M. et Mme Moreau et de leur enfant âgé de deux ans. La femme Moreau était sur le plancher et tenait encore un revolver à la main. On suppose que c'est elle qui, profitant du sommeil de son mari et de son enfant, les tua tous les deux et se suicida ensuite.

Les grèves en Allemagne occupée

Des manifestations et des bagarres. De nombreux blessés.

Düsseldorf, 15 janvier. — La grève qui a éclaté dans la métallurgie en signe de protestation contre l'abolition de la journée de huit heures continue, et a tendance à gagner d'autres corporations.

München-Gladbach, à Crefeld, les ouvriers du textile sont en grève. Il en est de même dans les industries de la rive droite du Rhin, à Elberfeld, Lennep, etc.

Düsseldorf, les ouvriers des transports ont cessé le travail. Des manifestations se sont produites. La police a dû intervenir et ouvrir le feu sur les manifestants. Il y a eu quelques blessés.

De nombreux incidents se sont produits, dans la zone d'occupation britannique à Cologne, à Bonn, à Cologne, etc.

Un pilote carbonisé et son observateur gravement brûlés, à Cœuvres-Picrœux.

Cœuvres, 15 janvier. — Un avion, piloté par le matelot Antoine, ayant à bord comme observateur le quartier-maître Vermeulen, est tombé en flammes après avoir décollé de son aérodrome de Cœuvres. Les deux occupants ont été carbonisés et gravement brûlés.

UN EX-OFFICIER ALLEMAND VOULAIT TUER LE GENERAL VON SECKT

Berlin, 15 janvier. — La police a arrêté aujourd'hui, sur l'ordre du gouvernement, dans un café de Berlin, un ancien officier allemand accusé de vouloir attenter à la vie du général von Seckt.

Les excitations de militaires à la désobéissance

MM. Vaillant Courtier et Albert Treint sont inculpés à leur tour

Paris, 15 janvier. — MM. Vaillant Courtier, député de la Seine, et Albert Treint, secrétaire général du parti communiste, ont été inculpés, et après-midi, par M. Barnaud, juge d'instruction, et inculpés d'excitation de militaires à la désobéissance dans un but anarchiste par deux articles publiés dans « l'International » et dans « l'Humanité ». Les extraits de ces deux journaux ont déjà été inculpés.

Une nouvelle secousse sismique au Japon

Kobé, 15 janvier. — À la suite de la nouvelle et violente secousse sismique qui s'est produite ce matin, à 3 h. 55, dans les contres déjà dévastés par le tremblement de terre du 1^{er} septembre, des incendies se sont déclarés dans la partie nord de Tokio. Les communications téléphoniques et ferroviaires ont été interrompues. Les dégâts sont cependant moins importants que lors de la précédente catastrophe.

Un bandit condamné à mort par le jury d'Eure-et-Loir

Chartres, 15 janvier. — La Cour d'assises d'Eure-et-